



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la directive européenne 2001 / 58 / CE

Produit : **VITILEVURES**

Version n°03 du 08/10/2007

1 - Identification du produit et de la société

Désignation commerciale : **VITILEVURES**

Utilisation : préparation utilisée en œnologie

Fournisseur : SOFRALAB – MARTIN VIALATTE ŒNOLOGIE – STATION ŒNOTECHNIQUE DE
CHAMPAGNE
79 AV. A.A. Thévenet - BP 1031 - 51319 MAGENTA

Tél . 00 33 (0)3 26 51 29 30 - Fax 00 33 (0)3 26 51 87 60

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 00 33 (0)1 45 42 59 59

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composition : Levure sèche active (*Saccharomyces cerevisiae*)

3- IDENTIFICATION DES DANGERS

Produit non classé comme dangereux au sens de la Directive 67/548/CEE.

Contact avec la peau :	Irritation, si contact prolongé.
Contact avec les yeux :	Irritation, si contact direct.
Inhalation :	Dans certains cas, une exposition répétée peut entraîner une réaction allergique.
Ingestion :	Une ingestion excessive peut entraîner des problèmes intestinaux.

4 - PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau :	Laver la zone affectée avec du savon et de l'eau.
Contact avec les yeux :	Laver abondamment pendant 15 minutes.
Inhalation :	Transporter la victime dans un endroit bien ventilé.
Ingestion :	Faire boire beaucoup d'eau.

5 - MESURES EN CAS D'INCENDIE

Produit non inflammable.

Moyens d'extinction :	Extincteurs à eau, poudre et CO ₂ .
Protection de l'environnement :	L'eau utilisée pour l'extinction des incendies, contaminée par le produit doit être évacuée selon les normes légales en vigueur.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit : VITILEVURES

Version n°03 du 08/10/2007

6 - MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Méthode de nettoyage : Balayer ou aspirer le produit répandu.
 Protection de l'environnement : Limiter le déversement du produit ou de l'eau de nettoyage dans le sol ou les canalisations. Alerter les autorités si besoins.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Porter un masque anti-poussière dans les lieux peu ventilés. Eviter d'inhaler la poussière ainsi que tous contact avec le produit.
 Stockage : Stocker dans l'emballage d'origine dans un lieu sec, ventilé à une température n'excédant pas les 20°C (Chambre froide si possible).

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE



Voies respiratoires : Porter un masque anti-poussière si présence de poussières.



Yeux : Porter des lunettes de protection.



Vêtements : Porter des vêtements de protection.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Cellules vivantes : > 15.10⁹ cellules vivantes/g
 Aspect : Poudre
 Couleur : Crème
 Solubilité dans l'eau : Soluble partiellement

10 - STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable en conditions normales d'utilisation.
 Réactivité : Eviter l'exposition prolongée à des températures élevées ou une forte humidité pouvant entraîner une importante diminution de la population viable.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Produit non toxique en conditions normales d'utilisation.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Le produit ne présente pas de danger pour l'environnement. Produit biodégradable.

13 - INSTRUCTIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit : Pas de recommandations particulières (voir réglementations locales en vigueur).
 Emballages contaminés : Vider les emballages au mieux et les éliminer selon les réglementations locales.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit : VITILEVURES

Version n°03 du 08/10/2007

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non concerné par les réglementations du transport de matières dangereuses.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Produit non concerné par l'étiquetage des substances et préparations dangereuses.

16 - INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

« Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité, il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. ».